



Reflets de la 11e Journée SVM



3e Soirée musicale et Noël de la SVM, jeudi 2 décembre



Sylvia Bonanomi Schumacher

COURRIER

du médecin vaudois

appendice

fracture cubitus

Les nouveaux
DRG

prostate

prothèse hanche

cataracte

Un service exclusif pour votre linge

les blanchisseries générales



Les Blanchisseries Générales LBG SA

Rue des Petits-Champs 7
CP 902 | 1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 424 20 66
Fax 024 424 20 63

www.lbg.ch
info.sante@lbg.ch



CIM

CENTRE D'IMAGERIE DE MORGES

Résonance magnétique (IRM ouverte à haut champ)

IRM cardiaque

Scanner multibarrettes (CT 64 barrettes)

Coloscopie virtuelle

CT cardiaque

Dentascan

Radiographie numérique

Echographie avec Doppler couleur

Mammographie numérique microdose

Densitométrie osseuse

Imagerie interventionnelle

Traitement de la douleur

Trituration des calcifications de l'épaule

Sénologie

Téléradiologie - téléconsulting

Archivage numérique

Situé au centre-ville,
à proximité du château

Rue de la Gare 6, 1110 Morges

> Tél. 021 811 21 11

> secretariat@cim-morges.ch

> www.cim-morges.ch

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

Centre agréé pour le dépistage
du cancer du sein

membre de
3R Réseau Radiologique Romand
www.groupe3r.ch

éditorial



Dr P.-O. Rosselet

3

Dossier 5

Qu'ils soient salariés d'un hôpital public ou indépendants, les médecins sont impliqués dans l'introduction, prévue pour 2012, des DRG (*Diagnosis Related Groups*). Reste ouverte la question de l'application de ce système de facturation aux cliniques privées et, un jour, aux réseaux de santé qui se profilent à l'horizon.

SVM Express 12

Reflets de la 11e Journée SVM

Portrait de membre 20

Deux thèmes sont récurrents dans ce que la Dresse Sylvia Bonanomi Schumacher, gynécologue à Pully, raconte de son parcours : la chance qui l'a toujours accompagnée et ses choix de vie, à la fois logiques et paradoxaux. Elle livre aussi sa passion pour la marche, la nature, le soleil et la vie au grand air. Rencontre avec une personne lumineuse et chaleureuse.

Calendrier 22

Imitons les cancrres!

Nos décideurs – on ne sait pas qui, dans une société prétendue démocratique, je n'ai été consulté ni en qualité de citoyen, ni de membre de la FMH – ont décidé que les DRG (voir dans le numéro pour la signification de ce sigle) étaient une bonne chose et qu'ils entreraient en vigueur en 2012.

Les DRG sont un pur produit du néolibéralisme, dont le dogme principal est la concurrence économique, et qui est une perversion du libéralisme, avec lequel il n'a pas grand-chose à voir, et dont la médecine, autrefois profession libérale, relevait.

La primauté de l'aspect économique, consacrée par les DRG, sur l'aspect humain de la médecine, incluant les principes éthiques auxquels nous sommes attachés, est inquiétante.

Quant au but, encore et toujours, réduire les coûts de la santé, nous pouvons être sceptiques. Pour mettre tout cela sur pied, on s'est affairé pendant des années, on a créé une société, on imagine les commissions, les palabres interminables, qui ont abouti à engendrer une bureaucratie de plus, qui ne peut être qu'un gouffre financier. Comme d'habitude, on s'est inspiré d'idées venant d'outre-Atlantique. Si le système de santé américain est un fiasco, comment peut-on imaginer qu'on fera bien en copiant le cancre de la classe? Il y a d'autres modèles, qui réussissent, dont il faudrait s'inspirer (voir *CMV* 04/2010).



Atrium *Equipement médical* Informatique **Concept**

Conseils - Vente - Services - Contrôles



Disponible dès fin mars 2010

L'électrocardiographe CP 50 Plus de **WelchAllyn** est un véritable outil de diagnostic informatisé:

- mémorise les ECG
- imprimante externe laser via USB
- imprimante interne thermique
- export sur PC via Ethernet, mini-USB
- écran couleur tactile

Brochure et prix promotionnel d'introduction disponibles sur demande à

AC Atrium Concept SA • chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville

tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06

e-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch • www.atriumconcept.ch (page: nouveauté)

Influenza Top A&B

*Détection rapide de tous les types d'Influenza sur simple frottis nasal.
Simple, fiable, rapide. En moins de 10 minutes le diagnostic est posé et la décision thérapeutique prise.*

*Sur le H1N1, spécificité 99%, sensibilité 94%, VP positive 98%
(Etude Prof. A. Gervais, HUG, European Journal of Pediatrics)*

Kit de 10 tests : 135.- CHF
Offre spéciale : 98.- CHF
*pour toute commande accompagnée d'une copie de cette annonce.
Offre valable jusqu'au 15.12.2010*

CaduMed
Par un médecin
Pour les médecins

57, av. Wendt
1203 Genève
Tél.: 022 949 1330
Fax : 022 340 3651
info @cadumed.ch



ligue vaudoise contre le cancer

la LVC a déménagé!



nouveaux locaux au centre ville, accessibles à tous par les transports publics

nouveaux espaces d'accueil destinés au public : information, conférences, ateliers, accompagnement individuel

nouvelle adresse : place Pépinet 1, 1003 Lausanne / nouveau tél.: 021 623 11 11 / www.lvc.ch / info@lvc.ch

dossier



Dr Bertrand Vuilleumier

5

**Du codage
aux DRG
(Diagnosis
Related Groups)**

La SVM reste impliquée

C'est au début des années 90 que le Service de la santé publique a commencé à étudier différents projets pour mieux comprendre la dynamique des coûts hospitaliers avec l'idée très claire de mieux les contrôler. Histoire, explications et développements.

Sollicitée dans cette démarche de contrôle, la CMH (Commission des médecins hospitaliers), présidée par le Dr Pierre Christeler, acceptait de libérer 2% du fonds des honoraires pour acquérir le RME (référentiel médico-économique). Ce programme informatique devait permettre aux médecins hospitaliers de connaître, enfin, les coûts qu'ils engendraient. Malheureusement, ce projet est tombé à l'eau pour une sombre histoire de licence d'exploitation. Mais la somme retenue était conservée dans un fonds de réserve.

Les débuts d'une longue saga

Peu de temps plus tard, l'OFS et l'OFSP décidaient d'abandonner l'ancienne codification VESKA et ont imposé, depuis le 1er janvier 1998, la classification CIM-10 (diagnostics) et ICD-9-CM (interventions) de l'OMS afin d'obtenir des statistiques homogènes et épidémiologiques fiables de la population suisse en terme de santé.



Ingénierie de la santé

Pierre-André Repond, secrétaire général



Il s'est développé dans le financement de la santé une ingénierie qui n'est pas sans rappeler celle de la finance en général, ce qui pourrait à juste titre nous inquiéter. Ces dispositifs complexes, dont les DRG, sont-ils toujours au service de l'activité réelle que représentent la médecine et plus généralement les services de soins ? Il faut en tout cas s'assurer de comprendre ces évolutions, tenter de

prédire leurs impacts et rester autant que possible en mesure de participer à leur contrôle. Et cela sans s'en remettre aveuglément aux « experts » sous peine d'être à coup sûr dans le camp des perdants. Cela demande un effort considérable que les organisations professionnelles doivent tenter de rendre supportable.

dossier

➤ Ces exigences fédérales survenaient alors que le GHRV (Groupement des hôpitaux régionaux vaudois, ancienne FHV) planchait sur un projet de grande envergure (DEFIS) visant l'achat d'un système unique de gestion informatique de ses hôpitaux. Comme un module médico-économique devait y être intégré, le GHRV a créé un groupe de travail comprenant des médecins de la CMH. Le rôle initial de ce groupe était de définir une procédure de codage et de choisir un outil informatique qui devait en faciliter la recherche.

La situation évolue, la SVM entre en jeu

Très vite, les médecins de ce groupe ont senti la nécessité de s'approprier cet outil car il était clair qu'il allait être rattaché tôt ou tard à une autre solution informatique plus ambitieuse.

Le fameux fonds de réserve fut fort utile à ce moment-là car il a permis l'achat au nom de la SVM de LUCID, programme d'aide au codage puis de SESmed, programme d'analyse statistique des codes diagnostique et opératoire.

Une commission «codage» est alors constituée au sein de la CMH, formée des Drs D. Baumgartner, A. Burdet et de moi-même. Avec l'aide du secrétariat de la SVM, une formation approfondie au codage a été mise sur pied pour tous les médecins hospitaliers, ainsi que pour les secrétaires hospitalières impliquées.

Dès le 1er janvier 1998, la CMH et le GHRV ont donc pu répondre aux nouvelles exigences fédérales en matière d'épidémiologie.

Les économistes s'intéressent au système

Au début, les données épidémiologiques, fort utiles aux démographes de la santé, n'intéressaient guère les économistes. Ils étaient pourtant à la recherche, à la même époque, d'un moyen de mesurer les coûts hospitaliers et d'en prévenir les dérives.

«Le paiement par DRG correspond au versement d'un forfait par pathologie ou par opération et tient compte de situations particulières.»

C'est ainsi que Luc Schenker, responsable financier du CHUV, poussait très fort l'Etat à introduire un système d'analyse des coûts par pathologie et par opération car dans l'air flottait déjà l'idée d'un financement des hôpitaux selon le même principe. Il faut dire qu'à l'époque, ce financement se faisait par forfait/cas / journée, quasi indépendamment du type réel d'activité médicale engendrée par la prise en charge du cas.

Déjà huit ans de DRG dans les hôpitaux

L'Etat a donc suivi, puis il a convaincu non seulement les hôpitaux mais aussi les assurances de tenter l'aventure du DRG. Afin de suivre au plus près l'évolution de ce projet, la SVM, en

Ce qu'en pense... Charles Favre, conseiller national, président H+



Que ne dit-on pas des coûts de la santé et avec quelle suffisance ne distribue-t-on pas les bons et les mauvais points!

Et pourtant tout le monde ne calcule pas le coût des prestations de la même manière et la qualité, si elle se pratique depuis bien longtemps, se mesure encore peu. Nous allons pouvoir combler ces lacunes avec les SwissDRG et les mesures de qualité selon des critères

reconnus par tous. Nous devons cette information au patient, à l'assuré, comme au contribuable. Il sera alors possible de juger d'une prestation quant à son coût et sa bienfaisance. Les comparaisons pourront se faire et, si l'outil est utilisé avec intelligence, chacun pourra apprendre de l'autre. Nous aurons ainsi progressé vers cet idéal : toujours mieux soigner, sans faire exploser les coûts.

association avec la FHV, est devenue membre du club APDRG Suisse (*All Patients Diagnosis Related Groups*) pour bénéficier dès ses débuts de la meilleure connaissance du système informatique qui devait répartir les patients dans les différents groupes du DRG.

Depuis le 1er janvier 2002, les assurances paient donc les hôpitaux selon ce principe. Ce paiement par DRG correspond au versement d'un forfait par pathologie ou par opération et qui tient compte de situations particulières. En raccourci, on peut dire que toutes les prothèses totales de hanche sont payées de la même façon pour autant que la durée d'hospitalisation se trouve dans une fourchette définie. Au-delà ou en deçà, ou en cas de complication, cette somme peut varier. Du côté de l'Etat, le financement n'est toutefois pas directement lié au DRG car il doit, pour des raisons de santé publique, financer aussi des tâches particulières telles que les urgences, la formation, la garde.

Des organes de contrôle spécifiques

Enfin, pour s'assurer que toutes les règles d'application du codage et des DRG sont respectées, il a bien fallu mettre sur pied des organes de contrôle spécifiques. Le premier a été créé en collaboration avec la SVM, la FHV et le SSP. Devant l'intérêt suscité par cette démarche, d'autres cantons romands ont demandé d'y participer. Aujourd'hui, ce groupe comprend des

représentants des hôpitaux de toute la Suisse romande, des assurances maladie comme de la CTM et de la SUVA. La SVM est la seule société médicale cantonale à y être représentée. Depuis 2002, des experts en codage visitent une fois par an tous les hôpitaux vaudois pour y mesurer la qualité du codage. Un rapport annuel est édité.

«Ce changement n'entraînera pas de bouleversement quantique dans les établissements hospitaliers.»

Une nouvelle et importante étape pour 2012

Alors que le canton de Vaud était pionnier dans le financement par DRG, il devra, dès le 1er janvier 2012, appliquer de nouvelles règles de codage imposées par la Confédération en accord avec la CDS, H+ et la FMH. Avec l'expérience acquise, ce changement n'entraînera pas de bouleversement quantique dans les établissements hospitaliers. Mais il s'agira quand même d'une bonne réforme. De toute façon, le principe d'un forfait par pathologie et par opération restera toujours dépendant du codage, donc des informations transmises par les médecins et plus spécifiquement par les lettres de sortie. Par contre, ce sont les mécanismes de financement qui vont changer puisqu'il n'est plus prévu de paiements complémentaires: l'ensemble des coûts (y compris les infrastructures et les salaires des médecins-chefs) devra être couvert par le paiement des forfaits.

Aujourd'hui, la FMH participe activement au groupe de travail SwissDRG en défendant les intérêts des médecins, en s'assurant qu'une juste rémunération est prise en considération et que les exceptions sont possibles (telle la prise en compte de traitements chers ou innovateurs). Et là aussi, la SVM veille au grain. Il reste encore aujourd'hui de grandes inconnues sur ce que sera le revenu des médecins hospitaliers avec l'introduction des nouveaux DRG, sans parler du fait que les cliniques privées seront aussi impliquées.





Top départ: je passe à l'électronique!

Avec la Caisse des Médecins, vous passez à l'électronique en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire !

A votre disposition :

- Logiciels pour enregistrement des données, facturation, dossier médical, archivage, agenda et bien d'autres encore
- Transferts des données et portail d'informations via Internet
- Toutes les compétences pour vous conseiller et vous servir

Construisez votre avenir avec la Caisse des Médecins.



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

CAISSE DES MÉDECINS

Société coopérative · Romandie

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 46 30 · Fax 022 869 45 07

www.caisse-des-medecins.ch

romandie@caisse-des-medecins.ch

dossier



Dr Pierre-François Cuénoud

SwissDRG

Les raisons du choix de ce modèle

Les DRG dans notre pays: qui, pourquoi, comment? Eclairages par le responsable du Domaine SwissDRG, membre du Comité central de la FMH.

La révision de la LAMal, entérinée par le Parlement en décembre 2007, prévoit une rémunération du traitement stationnaire par des forfaits par cas basés sur les prestations, uniforme pour toute la Suisse. Les principaux partenaires concernés, dont la FMH, ont fondé une association en 2004, transformée en société anonyme SwissDRG SA dès 2008, afin d'élaborer et entretenir cette structure tarifaire.

Le choix du système a donné lieu à de nombreuses discussions. Onze modèles différents ont été comparés, deux d'entre eux se sont retrouvés en finale: IR-DRG (forme affinée d'APDRG, proposée par la maison 3M) et G-DRG (système allemand, géré conjointement par les établissements hospitaliers et les assureurs de ce pays). La majorité des partenaires a opté pour G-DRG, sur la base des réflexions suivantes:

- Au moment du choix, il représentait le système DRG en vigueur le plus abouti.
- La logique de séparation des groupes du système G-DRG est la plus proche de la réalité des diagnostics médicaux.
- Contrairement à IR-DRG, G-DRG permet une dimension partenariale au projet, avec la possibilité d'une coopération entre Etats. Sur cette base, des contrats ont été passés avec l'InEK (Casemix Office allemand), auprès duquel les collaborateurs de SwissDRG SA vont se former par rotation sur une période de six mois.
- Les contrats proposés par 3M prévoyaient une sorte de location du système IR-DRG auprès de la maison mère qui en gardait tous les droits. En revanche, avec G-DRG, des droits étendus ont été acquis en quelques années, permettant à SwissDRG de devenir seul propriétaire de la version suisse.
- Le fait que G-DRG ne soit pas un produit commercial a joué un rôle déterminant dans le choix final.

Le système sera encore affiné

Le passage au système SwissDRG, obtenu par helvétisation de G-DRG, ne posera pas de problème particulier à tous ceux qui connaissent déjà une rétribution au moyen de forfaits par cas, en particulier aux utilisateurs d'APDRG. La troisième version préparatoire du système est actuellement disponible, sous l'appellation *SwissDRG 0.3*. Une comparaison a été faite récemment aux Hôpitaux universitaires genevois, par la transcription de 45 000 groupes DRG selon la classification APDRG 6.0 dans la version SwissDRG 0.3: le poids relatif de coût moyen global, pour tous les cas examinés, est de 1,192 sous SwissDRG 0.3 alors qu'il est de 1,179 sous APDRG 6.0, ce qui représente une différence de 1,1% (variations extrêmes de + 25,5% à - 16,1%).

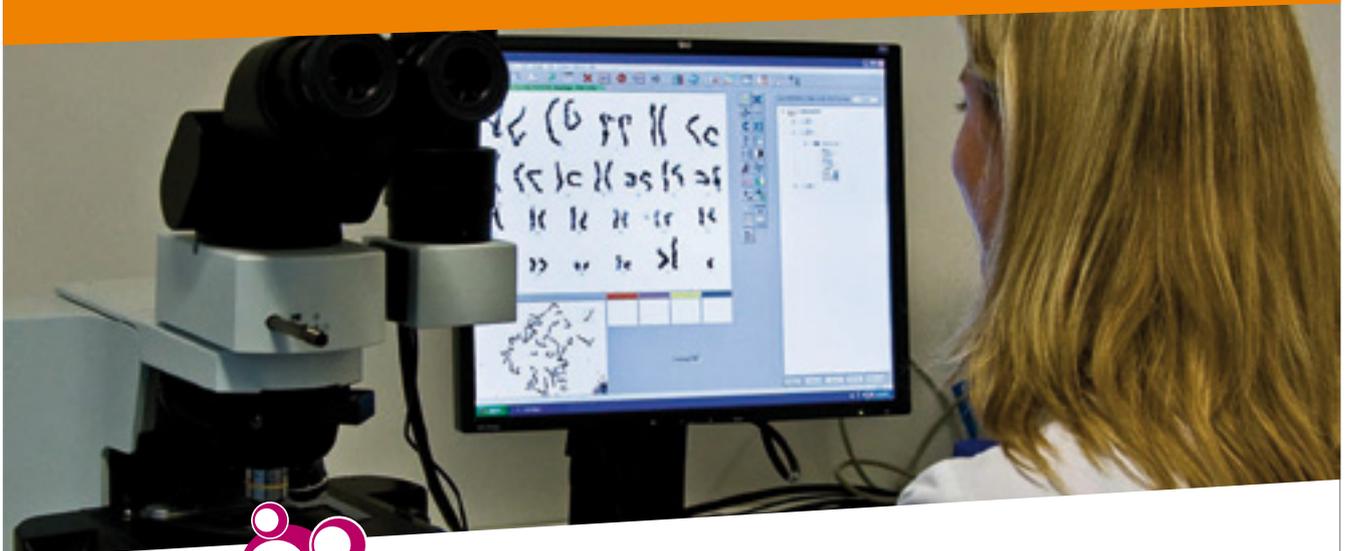
«Le corps médical est partie prenante dans l'élaboration et le contrôle du nouveau système tarifaire.»

Dans sa version préparatoire, SwissDRG est donc déjà un système applicable. Différents processus sont en cours afin de pouvoir l'affiner encore. La question des rétributions additionnelles représente encore un point de divergence, les prestataires étant naturellement partisans de leur juste représentation. En tant qu'actionnaire de SwissDRG SA, le corps médical est partie prenante dans l'élaboration et le contrôle du nouveau système tarifaire.

Si vous avez des préoccupations/propositions à ce sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Service tarifaire de la FMH, Domaine SwissDRG, Froburgstrasse 15, 4600 Olten, tél. 062 287 96 96, fax 062 287 96 90 ou par e-mail: swissdrg@fmh.ch.



De la sérologie aux tests génétiques pour un meilleur suivi de la grossesse de votre patiente



AURIGEN, DIANALABS ROMANDIE ET POLYANALYTIC,
VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ.



aurigen

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne
tél. +41 21 623 44 00 • fax +41 21 623 44 10
• info@aurigen.ch • www.aurigen.ch

*Offrir un diagnostic
médical de qualité*



dianalabs romandie

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne
tél +41 21 804 92 50 • fax +41 21 802 40 60
• info@polyanalytic.ch • www.polyanalytic.ch

*Garantir le meilleur
suivi biologique*



polyanalytic

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne
tél +41 21 804 92 50 • fax +41 21 802 40 60
• info@polyanalytic.ch • www.polyanalytic.ch

LAUSANNE • MORGES • NYON
NEUCHÂTEL • LA CHAUX-DE-FONDS

Spécialités biologiques et médicales

Hématologie • Chimie clinique • Immunologie • Allergologie • Hormonologie • Sérologie infectieuse
Sérologie parasitaire • Bactériologie • Mycologie • Parasitologie • Biologie moléculaire • Cytologie • Pathologie • Génétique

dossier



Dr Amédée Genton

11

Un changement de paradigme pour les cliniques privées

Le nouveau financement hospitalier dual (assureurs LAMal et cantons) suivra le patient pour toutes les prestations relevant de l'assurance obligatoire des soins et place sur pied d'égalité les hôpitaux privés, répertoriés sur la liste cantonale ou simplement conventionnés. Les prestations complémentaires ne sont pas concernées.

Sans lien direct avec les pathologies traitées, les cliniques privées conventionnées établissent une double facturation, l'une à charge de l'assureur LAMal, l'autre à charge de l'assurance complémentaire d'hospitalisation pour la part du canton et les prestations complémentaires. Pour la part fixe à charge des assureurs LAMal, le Service de la santé publique calcule annuellement un forfait journalier sur la base du coût moyen d'une journée d'hospitalisation en chambre commune dans les hôpitaux répertoriés. L'ancienne taxe d'admission, comprenant la participation de l'assureur LAMal à différents coûts et au fonds des honoraires, a récemment été intégrée dans ce forfait pour établir une première convergence avec un système de financement par pathologies, les AP-DRG. Avec la généralisation de ce système de financement, la part des assurances sociales sera alors déterminée sur la base de la structure tarifaire SwissDRG.

Un défi pour les cliniques et les médecins

Pour correspondre à la structure tarifaire SwissDRG, les cliniques développent leur système d'information sur les pathologies traitées et la procédure d'identification des coûts liés à ces pathologies.

La définition des pathologies et l'identification de leur complexité reposent sur l'identité administrative des patients et sur un codage systématique de l'ensemble de leurs diagnostics primaires et secondaires, des éventuelles complications et sur celui de l'ensemble des procédures effectuées. Seule une collaboration structurée étroite entre les spécialistes du codage et les médecins permettra à la fois le classement exact dans un DRG des patients traités et le respect de leur sphère privée.

Sur la base de l'ensemble des charges, exploitation et investissements, les cliniques devront, pour chaque DRG, être capables de séparer l'ensemble des coûts relevant de l'assurance obligatoire des soins (assureurs LAMal et part virtuelle du canton) de ceux liés aux prestations de l'assurance complémentaire. Contrairement aux établissements répertoriés, elles ne peuvent actuellement pas chiffrer le coût des prestations médicales LAMal, puisque la part de l'assureur n'alimente aucune rémunération des médecins. Pour chaque DRG, le coût des prestations médicales devra être inclus après avoir été calculé sur un mode qui reste à définir.

«Cliniques et médecins devront étroitement collaborer pour garantir la qualité des soins dans un système *all inclusive* de forfaits par pathologie.»

Ainsi, les cliniques, et leurs médecins, pourraient soutenir la comparaison avec les hôpitaux répertoriés, et leurs patients bénéficier du nouveau financement dual, art 49a LAMal, lequel les suivra.

Malheureusement, la révision en cours de la législation vaudoise tend à priver les cliniques de ce changement de paradigme. En conséquence, les médecins éprouvent de grandes réticences à relever le défi proposé par ce système de forfaits *all inclusive*...

Une opportunité à saisir

Dans notre canton, les cliniques privées répondent aux besoins de la population vaudoise en assurant près de 20% des hospitalisations. La planification hospitalière vaudoise doit se fonder sur les éléments de comparaison objectifs que peut fournir SwissDRG pour garantir à la population en augmentation le maintien des capacités actuelles.

Les Autorités cantonales sauront-elles saisir cette opportunité?

svm express

11e Journée de la SVM

La SVM à la recherche de solutions à la pénurie médicale programmée

La juste répartition des cabinets, en nombre et en qualité suffisants, ainsi que le rôle que devraient tenir les uns et les autres dans ce «Pacte pour la relève médicale» ne peuvent laisser aucun médecin indifférent (consultez les textes complets des différents intervenants sur www.svmed.ch).

Plusieurs centaines de membres de la SVM se sont rendus au Palais de Beaulieu le 23 septembre dernier pour mieux comprendre les enjeux de la relève médicale en Suisse et plus particulièrement dans notre canton. La manifestation a commencé par trois conférences.

La Dresse Hélène Jaccard Ruedin, cheffe de projet à l'Observatoire suisse de la santé, a rappelé le contexte : augmentation de l'espérance de vie, besoin de types de soins différents, vieillissement des médecins ambulatoires (24% ont plus de 60 ans), diminution des généralistes/internistes en faveur des spécialistes alors que, dès 65 ans, deux tiers des consultations sont fournies par les médecins de famille. Elle a également souligné – illustrant ainsi les propos du président de la SVM – l'augmentation de médecins étrangers exerçant en Suisse. D'ici à 2030, 10 millions (40%) des consultations ne pourront potentiellement plus être délivrées. Autres conséquences alarmantes : baisse de qualité et rationnement des soins, transfert vers les urgences, pléthore de spécialistes. Dans sa conclusion, Hélène Jaccard Ruedin a insisté sur le fait que le système de santé devra à l'avenir répondre à des besoins de soins croissants avec une offre qui diminue, que les soins seront peut-être donnés par des spécialistes plutôt que les médecins de famille et, enfin, que la correction de ce déséquilibre nécessite une volonté politique concertée et commune.

François-Xavier Merrien, professeur à l'Institut des sciences sociales/CRII, a ensuite donné et commenté les premiers résultats d'une étude à partir d'entretiens avec une vingtaine de médecins vaudois sur la question de la relève. Cette enquête complète celle réalisée en 2001. Les thèmes abordés ont porté sur les freins à l'installation (la garde étant le principal) et le

malaise général (dévaluation de la profession, désenchantement, voire désengagement et refus du risque). Parmi les solutions esquissées, on retiendra la création de cabinets de groupes, également excellents lieux de formation. Mais aussi l'allégement de la garde, la valeur du point pour les médecins en périphérie et l'aide concrète des communes.

Ce dernier constat est relayé tout naturellement par la maire de Tramelan, Milly Bregnard, venue présenter la création, dans sa région, d'un Centre médico-thérapeutique qui sera inauguré en août 2011. Idée originale, née en 2007 à l'initiative de la Commune, ce centre regroupera des médecins généralistes avec spécialisation, un gynécologue, un ORL (à temps partiel), des physiothérapeutes, un ostéopathe, des dentistes (y compris chirurgien et technicien), une puéricultrice, ainsi que le service d'aide et de maintien à domicile. Ce centre de compétences garantira des soins médicaux de proximité à la population locale et régionale, offrira au personnel la possibilité de fixer son temps de travail et de partager expériences, connaissances et infrastructures. Le Centre est adossé à l'EMS de Tramelan qui réalise ainsi une extension nécessaire de ses locaux; sa réalisation est financée par la caisse de retraite de l'Hôpital du Jura et par l'EMS.

Beaucoup de combats et de défis à l'horizon

Au cours de la table ronde qui a suivi ces intéressantes présentations, des éclairages complémentaires ont été apportés. Citons-en quelques-uns :

- Les jeunes médecins contestent l'idée qu'ils n'auraient plus la vocation et voudraient moins s'engager. Leur but est de faire aussi bien que leurs prédécesseurs ! (Dresse Anja Zyska Cherix, représentante de l'Association suisse des médecins assistants et chefs de cliniques).
- Concernant le numerus clausus et ses conséquences – notamment le nombre élevé de médecins étrangers exerçant chez nous –, le conseiller national Jacques Neiryck déplore le manque de volonté politique au niveau fédéral et rappelle l'initiative parlementaire en faveur d'une Coordination fédérale de l'admission aux facultés de médecine qu'il a déposée en juin dernier. Un thème qu'il s'engage à ne pas négliger.



L'accueil.

– Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, salue la collaboration qui s'est instaurée avec la SVM ces dernières années et ce qui a pu déjà être mis en place (stages en cabinet, 25% d'augmentation des places de formation à l'hôpital, par exemple). 2,7 millions sont consacrés à ces réformes chaque année.



C. Borgeaud-Papi et Dr J.-P. Pavillon.

Reste à faire en sorte que le choix des jeunes se dirige vers la médecine générale et à trouver le modèle économique qui cadre avec leur projet de vie. De grands projets d'organisation et de régulation qu'il entend mener avec les médecins.

- Si Jean-François Hirsbrunner, représentant l'Union des communes vaudoises, s'inquiète de la pénurie de jeunes médecins à la campagne, il admet qu'en général rien n'a été entrepris au niveau des communes pour faciliter leur installation.
- Pour le Dr Jean-Daniel Tissot, directeur médical du CHUV et vice-doyen de la relève et de la formation continue, plusieurs modifications sont en cours : organisation des services selon les besoins par spécialités, contrat avec les jeunes médecins, redéfinition – notamment dans le temps – du cursus de formation, établissement d'une cartographie des besoins, rôle du CHUV et collaboration avec les hôpitaux périphériques. Il reste néanmoins beaucoup à faire.

En conclusion de la journée, le Dr Jean-Pierre Pavillon souhaite une concertation et un partenariat accru avec l'Etat et encourage les médecins à rester positifs.

14 svm express



Page 14

Cocktail d'înatoire (ci-contre, à gauche).
P.-A. Repond (ci-contre, à droite).
Table ronde (à gauche).
J. Neyrinck et P.-Y. Maillard (à droite).
Nouveaux membres (en bas).

Page 15

Dresse A. Zyska Cherix - ASMAV (en haut, à gauche).
Milly Bregnard, maire de Tramelan (en haut, droite).
H. Jaccard Ruedin (à gauche).
Prof. F.-X. Merrien (à droite).
Membres honoraires (en bas).



Ce qu'ils en ont pensé

« Pour moi, le maître mot qui résume cette journée est « partenariat »: celui dans lequel la SVM a décidé de s'engager afin de faire entendre la voix de la corporation auprès des autorités, mais également – et cela représente un changement de paradigme à certains égards – d'aborder d'autres aspects tels la relève et son corolaire, la formation. »

Dr Philippe Eggimann, PD & MER, CHUV,
membre du Comité de la SVM

« Ayant choisi ce métier pour servir mon prochain, je ne me suis pas reconnu dans la « dépression » de mes confrères... »

Dr Philippe Vuillemin, généraliste, Lausanne

« Il me semble paradoxal de vouloir prendre des mesures incitatives vis-à-vis des jeunes alors qu'en même temps on rend l'exercice de la profession de moins en moins agréable aux aînés. J'ai trouvé très éloquent l'exemple de Tramelan (et il en existe d'autres en Suisse) qui montre qu'à petite échelle et localement, des collectivités sous la direction de leurs élus municipaux règlent les problèmes à leur manière, efficacement avec des résultats concrets à brève échéance.

Dr Erik Haesler, médecine interne et angiologie,
nouvellement installé à Morges



svm express **Courriel du Comité**

Pénurie médicale C'est aussi notre affaire

La pénurie médicale est un phénomène actuellement généralisé à l'ensemble des pays industrialisés. Il met en cause la qualité de la prise en charge des populations concernées. Il a en plus un effet pervers : la pénurie provoque une migration des médecins vers les pays les plus favorisés depuis les pays moins favorisés, chargeant ces derniers de frais de formation dont ils ne profiteront pas.

Le vieillissement de la population et l'augmentation de la demande en soins vont aggraver ce phénomène et notre pays devra trouver des solutions pour assurer la formation d'un personnel médical suffisant, en particulier dans le domaine de la médecine de premier recours.

En Suisse, cette pénurie a également des causes proprement helvétiques, surtout l'obsession des autorités fédérales par les coûts et la prétendue pléthore médicale, qui les a amenées à prendre des mesures totalement aberrantes et perverses, comme le numerus clausus à l'entrée des universités et le moratoire sur l'ouverture de nouveaux cabinets qui nous ont conduits à la situation actuelle.

Aujourd'hui, la Suisse ne forme que la moitié des médecins nécessaires à assurer un renouvellement de la profession. La féminisation de la profession, l'augmentation des temps partiels et celle de la demande en soins de la population ne pourront qu'aggraver encore ce déficit.

La situation est particulièrement critique pour les médecins de premier recours dont la moitié aura atteint l'âge de la retraite dans dix ans. Parallèlement, la baisse du pouvoir d'achat des médecins en général et des médecins de premier recours en particulier détourne les jeunes médecins de la médecine générale dont la pénurie est déjà sensible aujourd'hui.

Pour inverser ce cercle vicieux, il faudra agir à plusieurs niveaux : en augmentant le nombre annuel de diplômés, en améliorant l'image de la médecine de premier recours auprès des étudiants et des jeunes médecins et en créant des conditions d'installation et de travail qui permettent d'intégrer les temps partiels, spécialement pour nos collègues féminines.

Aucun des acteurs du système de santé, que ce soient les médecins, les universités, la Confédération, les cantons ou les communes, ne peut, seul, résoudre le problème. Seule une collaboration de tous peut amener à une solution. En particulier, les médecins doivent participer à cet effort.

Nous sommes donc tentés de dire que les problèmes actuels sont le fruit des erreurs des politiques, ce qui est en partie vrai. Cela ne justifie cependant pas que nous nous désintéressions de l'avenir de notre profession.

Clinique de
La Source
Lausanne



La qualité au service de votre santé



La Clinique de La Source a l'honneur et le plaisir d'accueillir le

Professeur Theodor LANDIS
Spécialiste FMH en Neurologie
Ancien Chef de Service des HUG

dès le 5 octobre 2010

Adresse: Avenue Jomini 8
1004 Lausanne - Suisse
Tél. +41 (0)21 647 47 34
Fax +41 (0)21 647 47 48

Leader dans son domaine, la Clinique de La Source est reconnue pour la qualité des soins et les prestations de premier ordre qu'elle offre grâce à un personnel soignant hautement compétent et des médecins associés tous qualifiés dans leur spécialité: Chirurgie laparoscopique digestive, oncologie médicale et chirurgicale, cardiologie interventionnelle, chirurgie orthopédique, urologie, maternité et gynécologie.

THE SWISS LEADING HOSPITALS

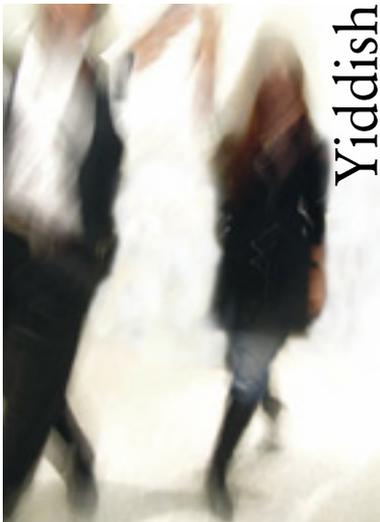
Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél. +41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch



EFQM
Recognized for excellence



Yiddish

La Société vaudoise de médecine a le plaisir de vous convier à sa troisième soirée musicale et à son Noël

Un cocktail dînatoire en lien avec le thème de la soirée vous sera proposé dès 18h30.

Le concert débutera aux alentours de 19h45 et si les jambes vous démangent, le Dr Michel Borzykowski vous propose une petite démonstration des pas de danse qui accompagnent **la musique klezmer**.

Tous les musiciens sont les bienvenus avec leur instrument pour une jam session improvisée.



**Jeudi 2 décembre 2010
Casino de Montbenon**

HOTEGEZUGT

Michel Borzykowski: saxophone

Julien Paillard: accordéon

Frédéric Berney: contrebasse

David Morhain: percussions

www.borzy.info

Bulletin d'inscription

Soirée musicale klezmer et Noël de la SVM du 2 décembre

Délai de réponse, 22 novembre 2010

Nom, prénom: _____

Je participerai au cocktail dînatoire: oui non – Nombre de personnes _____

Je participerai au concert: oui non – Nombre de personnes _____

A retourner par fax au 021 651 05 00 ou e-mail: sindy.gudit@svmed.ch



steriSWISS
Vaud

**SERVICE PROFESSIONNEL
DE STERILISATION D'INSTRUMENTS MEDICAUX**

SteriSwiss Vaud SA | chemin des Dailles 12 | 1053 Cugy VD
021 731 30 22 | info.lausanne@steriswiss.ch



Compétences en milieu opératoire

Marcel Blanc & Cie SA, votre partenaire pour le conseil, l'investissement et la maintenance de matériel médical pour hôpitaux, cliniques et cabinets médicaux.

Exposition permanente ouverte du lundi au vendredi de 8h00-12h00 et de 13h30-18h00

 www.marcel-blanc.ch - info@marcel-blanc.ch - En Budron C2
1052 Le Mont-sur-Lausanne - T 021 654 30 80 - F 021 652 44 10



Analyser c'est gérer

Découvrez les solutions Unilabs, innovantes et exclusives.
Une nouvelle façon de gérer ensemble vos analyses médicales.



Unilabs

Analyses médicales

UNILABS EN SUISSE, C'EST 900 COLLABORATEURS, 72 SCIENTIFIQUES
ET 22 LABORATOIRES DE PROXIMITÉ www.unilabs.ch

Atrium *Equipement médical* **Informatique** **Concept**

Conseils - Vente - Services - Contrôles



Sinuscan détecte les sinusites maxillaires ou frontales à l'aide d'une onde ultrasonique de 3 MHz se propageant idéalement dans les tissus mous mais pas dans l'air. Si la cavité est vide, il n'y a pas d'écho.

Plus d'informations sur www.atriumconcept.ch

C O N S E I L

V E N T E

R É P A R A T I O N

AC Atrium Concept SA • chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville
tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06

e-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch • www.atriumconcept.ch

svm express

Jeudi de la Vaudoise

Psychosomatique: le flou qui gêne

Jeudi 25 novembre 2010 CHUV, Auditorio César-Roux

Organisateur: Professeure Frédérique Stiefel

Modérateur: Dr Alain Schwob

8 h 30 Accueil

9 h-10 h Séance plénière
Introduction par le Dr Daniel Widmer

Médecine psychosomatique: quel est ce flou qui gêne?
Prof. Frédérique Stiefel

Troubles dissociatifs (conversion hystérique): le point en 2010
Dr Alexandre Berney, PD, MER

10 h Pause

10 h 15-12 h 15 Séminaires interactifs

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires

Sponsor principal



Co-sponsors



Cicéron et Hippocrate

A ne pas oublier en établissant un certificat d'arrêt de travail

Véronique Matthey
Juriste



Le certificat médical, bien que d'utilisation courante et relativement simple, peut entraîner de nombreuses conséquences, non seulement pour le patient, mais aussi l'employeur, la famille, les assurances et le médecin lui-même.

La responsabilité du médecin est engagée, sur le plan éthique mais aussi juridique. Responsabilité civile, administrative et même pénale lorsque certaines règles ne sont pas respectées.

Voici un résumé des règles concernant le certificat et les indications qui devraient y figurer (voir aussi le CMV n° 8/2002 – Le certificat médical sous la loupe):

- le nom du patient;
- le terme «incapacité de travail» avec la mention maladie ou accident;
- le début et la fin de l'incapacité de travail. Lorsque le diagnostic est incertain, ou dans les cas de haute gravité où un pronostic n'est pas possible, accorder un certificat d'une durée vraisemblable, quitte à le renouveler pour une nouvelle période déterminée lors d'une consultation ultérieure;

- le degré de cette incapacité de travail;
- la date et la signature du médecin. En ce qui concerne la date, elle doit toujours être celle du jour où le certificat est établi. Il est par ailleurs licite de rédiger un certificat attestant que le patient a été malade depuis quelques jours. Il s'agira alors d'un certificat rétroactif: dans ce cas, la date de début d'incapacité de travail précède celle de la rédaction du certificat. En aucun cas, le médecin ne peut l'antidater car il s'agirait d'un faux dans les titres poursuivi par le Code pénal;
- il faut noter qu'il peut être utile pour l'employeur de savoir, en cas d'incapacité partielle de travail, s'il s'agit d'un pourcentage de temps ou de rendement;
- il peut être utile également que le médecin spécifie si le certificat a un caractère obligatoire pour le patient, ou en tout cas s'il y a un risque pour le patient de ne pas respecter la consigne d'arrêt de travail.

Nous vous renvoyons également à la brochure de la 7e Conférence DuoThéma et à l'exposé de Me Rémy Wyler «Le médecin face au certificat d'arrêt de travail» (des exemplaires sont encore disponibles sur demande au secrétariat).

portrait

Dresse Sylvia Bonanomi Schumacher

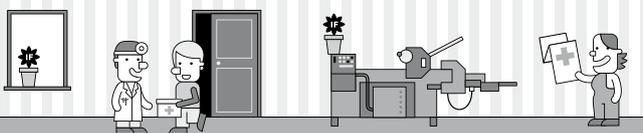
**«La compétition est une victoire sur soi,
pas sur les autres»**

Sur le bureau de la Dresse Sylvia Bonanomi Schumacher, gynécologue à Pully, la place de choix n'est pas occupée par une photo de famille mais par une prise de vue des trois Mont-Blanc. C'est dire ce que la montagne représente pour elle, mais ce n'est de loin pas tout dire d'elle.

Née à Neuchâtel il y a cinquante-cinq ans, Sylvia Bonanomi a grandi dans une famille où se conjuguent avec bonheur science, sports et amour de la nature. Tous les éléments de sa vie future semblent déjà réunis, tout comme la détermination – affirmée dès l'âge de 6 ans – d'exercer un jour la médecine. Elle étudie à l'Université de Lausanne où elle rencontre son mari, le Dr Daniel Schumacher. A l'aise dans un milieu masculin – ses meilleurs amis sont encore aujourd'hui des hommes –, Sylvia Bonanomi choisit la gynécologie, « parce que j'aime les femmes et que j'étais un peu pionnière dans cette spécialisation. Mais aussi parce que c'est un métier où on s'occupe souvent de grandes joies », raconte-t-elle. Les horaires de la Maternité du CHUV étant incompatibles avec sa vie de jeune mère, la Dresse Bonanomi Schumacher, qui tient à continuer à travailler, s'engage entre 1984 et 1987 au Planning familial de Renens où elle prend plaisir à s'occuper de femmes très différentes, souvent démunies, marginales ou migrantes. Suivent « huit années de bonheur » à Martigny où exerce le Dr Schumacher, anesthésiste, période pendant laquelle son épouse reprend et termine sa formation postgrade et son FMH, à temps parfois partiel. Elle exerce notamment au CHUV où elle vit les débuts de la FIV. Au moment du retour de la famille à Lausanne en 1997, elle ouvre son cabinet avec un confrère. Aujourd'hui, elle y exerce toujours avec la même satisfaction mais selon un horaire allégé, en partageant sa consultation avec une jeune consœur.

**Dossiers médicaux personnalisés
et tous vos imprimés médicaux**

25 ans d'expérience de l'éthique médicale!



**IMPRIMERIE
FLEURY**

Imprimerie Fleury
Rue des Petits-Champs 13
1400 Yverdon-les-Bains

T 024 425 90 19
F 024 425 62 12

www.imprimeriefleury.ch



Agnès Forbat

L'épanouissement nécessaire dans la nature

« Mon besoin fondamental d'être dehors, à la lumière, se marie bien avec mon intérêt pour la botanique, pour les montagnes et les grands espaces. J'ai beaucoup pratiqué le ski et



la marche avant de me lancer, un peu par hasard, dans mon premier Sierre-Zinal que j'ai préparé en deux semaines!» se souvient Sylvia Bonanomi Schumacher. Une expérience concluante puisqu'elle a couru cette course pour la douzième fois cette année. Habituee des 10 Km de Lausanne, elle a notamment participé aux marathons de Berlin, de New York, de Paris, de Florence et de Nice. « Plus vous courez, plus vous aimez courir », précise avec enthousiasme la Dresse Bonanomi qui s'entraîne quelque six heures par semaine avant les compétitions.

« Préparer un marathon est un projet global qui dure des mois. Puis, on passe les trois quarts de la course à se demander ce qu'on fait là et le dernier quart à se réjouir de pouvoir la refaire un jour ! » Pour Sylvia Bonanomi Schumacher, la « cerise sur la gâteau » reste la Patrouille des glaciers et les entraînements entre amis, « un plaisir absolu, sans obsession de résultat, une victoire sur soi et pas sur les autres ». La Dresse Bonanomi aime marcher et voyager, en Valais ou ailleurs à la découverte d'horizons lointains. « Les mois que mon mari et moi avons passés à parcourir le Népal à pied, avant la naissance des enfants, restent notre plus beau souvenir ensemble », nous confie-t-elle.

S'avouant privilégiée, la Dresse Bonanomi Schumacher a gardé une fibre sociale. Intéressée surtout par l'aspect scientifique de la médecine, elle a opté pour une spécialisation où le contact humain est primordial. Ambitieuse et féministe – « avec l'aide des hommes » –, elle a cependant su choisir un compromis heureux entre carrière et famille. Ces paradoxes constituent-ils le secret de l'équilibre d'une personne qui a su faire des chances de sa vie un art de vivre ?

**RANDIN &
HOFFMANN**
bandagiste / orthopédiste

Atelier orthopédique SA
1400 Yverdon-les-Bains

15, rue du Four
Tél. 024 425 84 46
Fax 024 425 07 86

Fabrication: prothèses, orthèses, corsets orthopédiques, ceintures médicales, supports plantaires.

Vente: chaises roulantes, cannes anglaises, chaussures spéciales, bandages, bas varices, prothèses de sein.

calendrier

Calendrier médical du 4 décembre 2010 au 8 janvier 2011

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2010

8h-20h: 7^e Symposium international d'ostéopathie de Lausanne, «Ostéopathie et médecine du sport». Université de Lausanne, Bâtiment Anthropole, Auditoire 1031. La journée du 4 est suivie d'un dîner de gala à l'Hôtel de la Paix dès 20h. Dimanche 5 décembre, des ateliers sont organisés à l'Hôtel de la Paix à Lausanne. **Renseignements et inscriptions,** mobile 079 395 80 29 – www.fso-svo.ch

MARDI 7 DÉCEMBRE 2010

8h30-10h: Conférences du mardi, du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHUV, «La CIF (Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé), à quoi bon?». Dr Laurent Junier, Lausanne. Salle Lucien-Bovet, SUPEA, rue du Bugnon 23a (rez-de-chaussée), 1011 Lausanne. **Renseignements:** www.chuv.ch/psychiatrie/dpc-supea_conferences.htm – e-mail: supea.formation@chuv.ch.

18h30-20h30: Colloques du Nord vaudois 2010, «Syndromes douloureux chroniques. Sommes-nous vraiment démunis?». Prof. A.-F. Allaz, HUG Genève. Hôpital d'Yverdon, salle de conférence, 3^e étage. **Renseignements,** tél. 024 424 40 45.

18h30: Grand colloque de chirurgie, «Actual standards and developments in surgery for esophageal cancer». Prof. Norbert Senninger. Auditoire Yersin, CHUV, Lausanne. **Renseignements,** tél. 021 314 24 00 – e-mail: christiane.kuentz@chuv.ch

19h: Séminaire de l'Asreep-NLS, Cycle de lectures freudiennes, «Textes traités: Pulsions et destins des pulsions, Pour introduire le narcissisme, Le moi et le ça, Analyse terminable et interminable, Au-delà du principe du plaisir, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse, La relation d'objet, Le stade du miroir, Le désir et son interprétation, L'acte psychanalytique, Ecore». Auditoire Alexandre Yersin, CHUV. **Renseignements,** Dr Renato Seidl, tél. 021 311 85 15 – e-mail: rasudemed@gmail.com

MERCREDI 8 DÉCEMBRE 2010

17h-18h: Colloques de neurosciences cliniques du Service de neurologie du CHUV, «Sleep-wake disorders and Parkinsonism». Claudio Bassetti, EOC Lugano. CHUV, Auditoire Tissot, Lausanne. **Renseignements,** tél. 021 314 12 20 ou e-mail: lieve.van-looy@chuv.ch

MERCREDI 15 DÉCEMBRE 2010

17h-18h: Colloques de neurosciences cliniques du Service de neurologie du CHUV, «L'aphasie revisitée». Jean-Michel Mazaux, CHU de Bordeaux. CHUV, Auditoire Tissot, Lausanne. **Renseignements,** tél. 021 314 12 20 ou e-mail: lieve.van-looy@chuv.ch

JEUDI 16 DÉCEMBRE 2010

9h-11h30: Grands colloques de dermatologie-vénérologie, «Dix ans de traitements biologiques – Qu'avons-nous appris?», Dr Jean Dudler – «Du nouveau dans la pathogenèse et le traitement du psoriasis», Prof. Michel Gilliet. Auditoire Beaumont, CHUV. **Renseignements,** Françoise Bollag, tél. 021 314 03 60 – e-mail: francoise.bollag@chuv.ch

10h-11h: Colloque post-gradué du Service de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation du CHUV, «Peau et médecine interne». Dr Emmanuel Laffitte, médecin adjoint Service de dermatologie et vénérologie HUG. Hôpital orthopédique, Auditoire Placide-Nicod. **Renseignements,** Mireille Crausaz, tél. 021 314 14 50 – e-mail: secretariat.so@chuv.ch

12h30-14h: Colloques lausannois d'immuno-allergologie, «Colloque des praticiens» suivi du «Colloque hépatologie». Dresse I. Pache. CHUV, Salle de colloque 18-549, BH-18. **Renseignements,** Doris Grandjean, tél. 021 314 08 02 – e-mail: doris.grandjean@chuv.ch

VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2010

9 h-17h: Journée organisée par la revue *Adolescence* et le Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SUPEA, DP-CHUV), «Clinique du corps <en changement> Actualité des attaques du corps à l'adolescence». Auditoire César-Roux, CHUV, Lausanne. **Renseignements:** http://files.chuv.ch/internet-docs/dpc/formation/dpc_formacon_17dec2010.pdf – e-mail: journee.adolescence@chuv.ch

18h30: Grand Colloque de chirurgie, spécial Noël, «Life, the Universe and our ultimate fate». Prof. Ben Moore. Auditoire Yersin, CHUV, Lausanne. **Renseignements,** tél. 021 314 24 00 – e-mail: christiane.kuentz@chuv.ch

Prochain délai pour les annonces du calendrier du CMV 8-2010 concernant la période du 9 janvier au 5 mars 2011

Délai rédactionnel: 24 novembre 2010

Prochaines parutions

numéro 08-2010 15 décembre
délai rédactionnel, 15 novembre

numéro 01-2011 17 février
délai rédactionnel, 17 janvier

Prochain délai

pour les annonces SVM Express
concernant la période
du 20 décembre 2010
au 20 février 2011

délai rédactionnel: 24 novembre

Société vaudoise de médecine

Chemin de Mornex 38
1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05
Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch
www.svmed.ch

Rédacteur responsable
Pierre-André Repond
Secrétaire général/PAR

Secrétaires de rédaction

Catherine Borgeaud Papi/CBP
Agnès Forbat/AF
(Pleon C-Matrix, Lausanne)

Comité de rédaction du CMV

Dr Georges Buchheim
Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Jean-Philippe Grob
Dr Henri-Kim de Heller
Dr Jean-Pierre Pavillon
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rossetto
Dr Francis Thévoz
Véronique Matthey, juriste/VMA

Régie des annonces et mise en page

Inédit Publications SA
Tél. 021 695 95 95
www.inedit.ch

Photographies

Fariba De Francesco

Dessins

Nedjmeddine Bendimerad
Yves Giroud

Le Comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la

rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères au maximum, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction.

Le Comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.

LA VOLVO LA PLUS INFERNALE. LA NOUVELLE VOLVO S60.



Sa fonction de freinage d'urgence automatique pour piétons et véhicules réduit les collisions. Par ailleurs, vous bénéficiez aussi – et c'est tout nouveau – d'une garantie de 5 ans et d'un service jusqu'à 150 000 km. Nous vous recommandons ardemment un tour d'essai.



Volvo. for life

Volvo Swiss Premium® avec service gratuit pendant 10 ans/150 000 kilomètres, garantie constructeur pendant 5 ans/150 000 kilomètres et réparations pour cause d'usure pendant 3 ans/150 000 kilomètres (au premier des termes échus).



Votre spécialiste
depuis 1924.

Emil Frey SA, Crissier
www.emilfreycrissier.ch



Pour vous aider à poser le bon diagnostic,
nous vous offrons le panel complet des analyses.



AURIGEN ET POLYANALYTIC,
VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ.



aurigen

centre de génétique et pathologie

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne
tél. +41 21 623 44 00 • fax +41 21 623 44 10
• info@aurigen.ch • www.aurigen.ch

*Offrir un diagnostic
médical de qualité*

Quadrimed 2011
27-29 janvier



polyanalytic

diagnostics d'analyses médicales

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne
tél +41 21 804 92 50 • fax +41 21 802 40 60
• info@polyanalytic.ch • www.polyanalytic.ch

LAUSANNE • MORGES • NYON
NEUCHÂTEL • LA CHAUX-DE-FONDS

*Garantir le meilleur
suivi biologique*

Spécialités biologiques et médicales

Hématologie • Chimie clinique • Immunologie • Allergologie • Hormonologie • Sérologie infectieuse
Sérologie parasitaire • Bactériologie • Mycologie • Parasitologie • Biologie moléculaire • Cytologie • Pathologie • Génétique